

## Allemagne

### Ver.di et l'égalité hommes-femmes : le monde social des établissements à forte majorité féminine

Elke AHLERS, Marlies DORSCH-SCHWEIZER \*

Aucun syndicat du DGB ne représente des secteurs économiques aussi marqués par la présence des femmes que Ver.di, le nouveau syndicat allemand des services créé au printemps 2001<sup>1</sup>. La proportion élevée de femmes parmi les salariés du tertiaire se conjugue avec une forte concentration de la main-d'œuvre féminine au sein même des établissements. Une enquête représentative du WSI<sup>2</sup> auprès des conseils d'établissements (*Betriebsräte*) révèle qu'un tiers des établissements représentés par Ver.di emploie plus de 60 % de femmes (tableau 1).

Ver.di est le premier syndicat en Allemagne à avoir inscrit dans ses statuts le principe du « *gender mainstreaming* » en vue de la participation démocratique des deux sexes ; le syndicat se prescrit ainsi une activité de veille systématique pour identifier les inégalités liées au sexe. Dans cette perspective il est intéressant de vérifier si les établissements très féminisés représentés par Ver.di connaissent des conditions de travail et d'emploi spécifiques et si l'organisation et le fonctionnement de la représentation collective les distinguent des établissements plus masculins. Les résultats de l'enquête du WSI

---

\* Chercheuses au WSI (Wirtschafts- und sozialwissenschaftliches Institut in der Hans-Böckler-Stiftung), Düsseldorf, Allemagne.

Article traduit de l'allemand par Adelheid Hege.

1. Ver.di (« Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft ») est la nouvelle fédération des services au sein du DGB. Elle est le résultat d'une fusion, devenue effective en mars 2001, entre quatre fédérations de branche du DGB (services publics et transports ; poste et télécommunications ; commerce, banques, assurances ; médias et Livre) ainsi que du syndicat des employés DAG, non affilié jusque là au DGB. Sur la genèse et les problèmes d'organisation actuelle de Ver.di, voir l'article d'Udo Rehfeldt dans ce numéro de la *Chronique Internationale de l'IRES*.
2. Le WSI est l'institut de recherches économiques et sociales du DGB rattaché à la fondation Hans Böckler. Un numéro spécial de la revue *WSI-Mitteilungen* (n°12, 2001) est consacré à la conception et aux principaux résultats de l'enquête auprès des *Betriebsräte* à laquelle se réfère cet article (Ndir).

**Tableau 1. Composition sexuelle des établissements représentés par Ver.di comparés aux autres syndicats (en %)**

	Etablissements féminins (+ de 60 % de femmes)	Etablissements masculins (+ de 60 % d'hommes)	Etablissements mixtes (40-60% d'hommes ou de femmes)
Etablissements représentés par Ver.di	33,2	29,7	37,1
Etablissements représentés par d'autres syndicats	5,1	84,1	10,8

Source : Enquête du WSI auprès des élus des *Betriebsräte*, 1999/2000 ; nos calculs.

« d'une politique syndicale soucieuse de l'égalité entre les deux sexes.

#### **Les établissements féminisés à la lumière de l'enquête représentative du WSI**

L'enquête représentative du WSI auprès des élus des conseils d'établissement offre une base de données de qualité pour renseigner sur la réalité sociale des établissements allemands. Lancée pour la première fois en 1997/1998, elle est réalisée tous les deux ans auprès des élus des conseils d'établissement du secteur privé et des conseils du personnel (*Personalräte*) du secteur public dans des établissements employant 20 salariés et plus. Les représentants sont invités à répondre à des questions concernant la situation de l'établissement, la vie représentative, les problèmes qui émergent sur les lieux de travail<sup>1</sup>. L'enquête couvre l'ensemble des secteurs économiques et des administrations publiques allemands à l'exception de l'agriculture et des secteurs du char-

bon, de l'énergie et de la chimie. 62 % des salariés allemands se trouvent dans le champ de couverture de l'enquête. L'article présent s'appuie uniquement sur les données du secteur privé et ne tient donc compte que des établissements ayant constitué un *Betriebsrat*.

A l'intérieur d'un panel de 1391 établissements dotés d'un *Betriebsrat*, 699 appartiennent au champ de recrutement des syndicats fondateurs de Ver.di<sup>2</sup>. 240 établissements de l'échantillon sont des établissements à forte majorité féminine ; parmi eux, 209 (87 %) sont représentés par Ver.di. 183 de ces « établissements féminins » sont localisés en Allemagne de l'Ouest, et 26 en Allemagne de l'Est. En Allemagne de l'Est, un établissement Ver.di sur deux est un établissement très féminisé. Plus de la moitié des établissements féminins représentés par Ver.di (56 %) se rangent dans la catégorie des « autres services »<sup>3</sup> ; près de 20 % sont des structures du commerce et 20 % appartiennent au secteur des banques et assu-

1. Voir Schäfer (2001) pour une présentation générale de l'enquête.

2. Ver.di n'est pas encore créé au moment de la dernière enquête du WSI ; les établissements de l'échantillon sont à ce moment représentés par les syndicats fondateurs de Ver.di selon la répartition suivante : HBV (commerce, banques, assurances) 39 %, ÖTV (services publics, transports) 25 %, IG Medien (médias et Livre) 22 %, DPG (poste et télécommunications) 7 %, DAG (syndicat des employés) 7 %.

3. Les « autres services » comprennent les secteurs suivants : hôtellerie restauration, cafétérias ; blanchisserie, nettoyage ; coiffure, soins corporels ; édition, production artistique, théâtre, cinéma, radio, télévision ; cabinets médicaux et vétérinaires, hôpitaux ; conseil juridique et économique ; cabinets de consultants ; services informatiques ; agences et gestion immobilières.

**Tableau 2. Etablissements à majorité féminine, masculine ou mixtes, selon la taille**

	Etablissements représentés par Ver.di							
	Etablissements féminins (plus de 60 % de femmes)		Etablissements masculins (plus de 60 % d'hommes)		Etablissements mixtes (40-60% d'hommes ou de femmes)		Total	
Effectifs salariés	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
moins de 50	47	22,5	39	20,7	35	11,9	121	17,5
51-100	24	11,5	35	18,6	36	12,2	95	13,7
101-200	44	21,1	18	9,6	38	12,9	100	14,5
201-500	34	16,3	35	18,6	64	21,8	133	19,2
500-1000	43	20,6	37	19,7	58	19,7	138	20,0
plus de 1000	17	8,1	24	12,8	63	21,4	104	15,1
Total	209	100	188	100	294	100	691	100

rances. L'enquête du WSI indique pour ces établissements une situation économique sensiblement similaire à celle que connaissent les autres établissements enquêtés. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, la répartition selon la taille ne les distingue pas non plus fondamentalement des établissements masculins ou mixtes (tableau 2). Seuls les grands établissements avec plus de 1000 salariés sont relativement peu nombreux à employer un salariat très féminisé (8 % contre 22 % pour les établissements mixtes dont le poids s'accroît avec la taille des sites).

L'article qui suit cherche à mettre en lumière les problèmes qui caractérisent plus spécifiquement les établissements féminins. Pour ce faire, on s'intéressera tout d'abord à des enjeux de négociation et de représentation au niveau des établissements (temps de travail, protection de l'emploi, formation professionnelle). On s'interrogera dans un deuxième temps sur l'organisation et les conditions de fonctionnement des instances de représentation, avant de situer les résultats de l'analyse dans le débat engagé au sein de

re les sexes.

#### **Les conditions de travail dans les établissements féminins**

Les 209 « établissements féminins » suivis par Ver.di révèlent dans l'ensemble les mêmes caractéristiques structurelles que celles observées par ailleurs pour l'emploi féminin. Le taux de temps partiel se situe largement au-dessus de la moyenne nationale et l'emploi est fortement concentré dans les activités de services. Ces deux éléments structurants des établissements féminisés – concentration dans le secteur des services et forte diffusion du temps partiel – conditionnent sans doute aussi lourdement les résultats qui seront présentés par la suite.

#### **Temps de travail et formes d'emploi**

L'emploi occupé renseigne en creux sur le degré de reconnaissance sociale, la couverture sociale et l'égalité professionnelle. Le contrat de travail « normal » (*Normalarbeitsverhältnis*) à temps plein et à durée indéterminée continue de faire figure de norme standard. L'enquête du WSI auprès des élus des conseils d'établissement montre que le travail à temps

## ALLEMAGNE

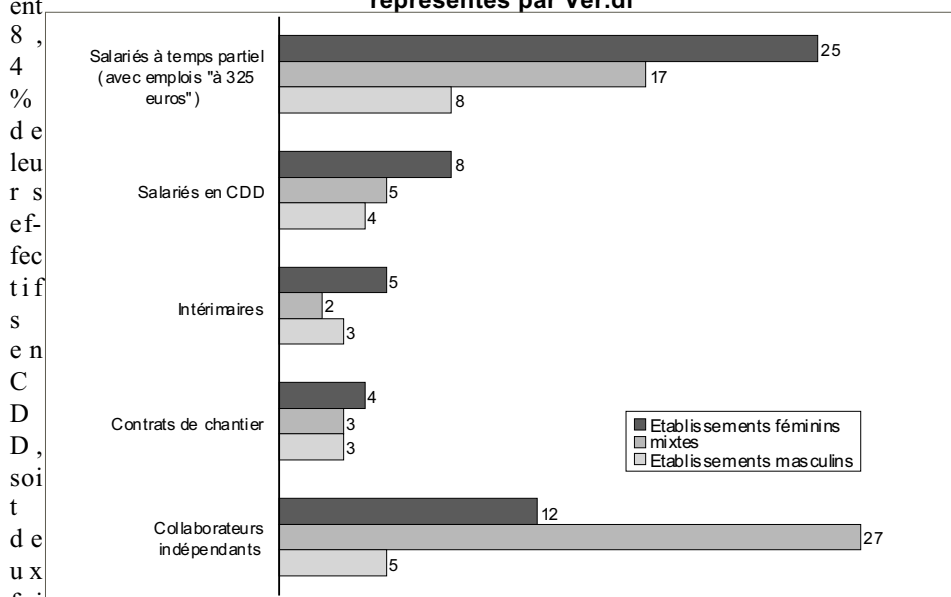
partiel concerne un quart des effectifs dans les établissements très féminisés (graphique 1). 42 % de ces salarié(e)s à temps partiel occupent un « petit emploi » plafonné à 325 euros par mois. Dans les établissements féminins du commerce de détail, 42 % des salarié(e)s travaillent à temps partiel. Les entreprises du commerce dominées par une main-d'œuvre masculine affichent par contre un taux de temps partiel de 12 %.

Les établissements féminins se distinguent aussi par un recours plus fréquent aux contrats à durée déterminée. Ils em-

les emplois intérimaires et les contrats de chantier (*Werkvertrag*), avec respectivement 5 % et 4 %.

Les stratégies de flexibilisation de l'emploi s'avèrent donc, à l'observation, plus importantes dans les établissements féminins qu'ailleurs. On sait par ailleurs que le travail à la demande (*Arbeit auf Abruf*) ou le *job-sharing* sont également largement utilisés dans le commerce et les autres services féminisés ; l'enquête du WSI ne porte pas toutefois sur ces formes d'emploi.

**Graphique 1. Les formes d'emploi atypiques dans les établissements représentés par Ver.di**



Source : Enquête du WSI auprès des élus des *Betriebsräte*, 1999/2000.

plus que les établissements masculins. Toutes les activités de services sont concernées, à l'exception des banques et assurances qui connaissent des taux de CDD masculins supérieurs. On note pour les femmes une sur-représentation dans

### **L'emploi féminin, un outil de flexibilisation**

Si, pour les entreprises, le temps partiel féminin s'avère bien être un instrument efficace de flexibilisation du travail, de quelles marges de flexibilité les fem-

mes disposent-elles de leur côté ? Le temps partiel des femmes répond souvent à un besoin considérable de temps disponible pour des activités non professionnelles. L'institution de comptes épargne temps apporte ici une réponse au moins partielle, qui donne la possibilité d'une gestion variable du temps de travail. Mais force est de constater que les salariées femmes y accèdent plutôt difficilement. Alors même que, selon l'enquête du WSI, 78 % de tous les établissements du secteur privé ayant élu un *Betriebsrat* ont institué un compte épargne temps, 58 % seulement des établissements à forte majorité féminine sont dans ce cas ! Ce résultat interpelle d'autant plus que les réponses provenant des établissements masculins tendent à montrer que l'introduction d'un CET a bien augmenté la marge individuelle d'organisation du temps.

Interrogées sur l'utilisation qu'elles font ou qu'elles feraient d'un compte épargne temps, les femmes mettent en exergue la possibilité d'ajustement du temps de travail selon des nécessités de présence extra-professionnelle auxquelles elles ont à faire face. Les hommes de leur côté évoquent plus souvent la possibilité d'adaptation à une charge de travail fluctuante (Bundesmann-Jansen, Groß, Munz, 2000 : 137). Cet écart n'est sans doute pas sans importance pour le débat syndical concernant les stratégies futures en matière de temps de travail des salarié(e)s.

Lehndorff (2001 : 122) décrit le dilemme du temps partiel qui semble bien résumer les trajectoires professionnelles dans les établissements très féminisés : « Alors même que le temps partiel semble *a priori* mieux répondre à l'objectif de 'réconcilier vie familiale et profession-

nelle', on ne peut que constater que cet objectif n'est guère atteint dans la vie quotidienne des femmes. Elles tendent par conséquent à maintenir à un niveau peu élevé leur offre de travail voire à la réduire encore. Au lieu de réussir leur intégration professionnelle, elles resteront cantonnées dans un segment en bas de l'échelle du marché du travail, prisonnières d'emplois fragmentés, mal rémunérés, demandant de faibles qualifications et offrant peu de perspectives d'évolution ».

« Interchangeables » quant à leur statut professionnel, les salariées à temps partiel manquent sans doute du rapport de force nécessaire pour négocier et imposer leurs intérêts en matière de temps de travail. Des accords d'établissements pourraient constituer un pas en avant, qui se fixeraient comme objectif général une plus grande autonomie temps des salariés et de meilleures possibilités d'articulation entre intérêts professionnels et domestiques.

#### **Protection sociale, couverture contractuelle, pactes pour l'emploi**

La flexibilité du travail, on l'a vu, joue un rôle important dans les établissements féminins. Mais les systèmes de protection sociale, dans leur conception actuelle, font que les formes flexibles de travail comportent un risque accru de précarité de l'emploi et d'insécurité sociale. Des modifications en profondeur des garanties sociales s'avèrent ici nécessaires. Car la contradiction entre flexibilité et sécurité sociale désavantage particulièrement les femmes touchées au premier chef par l'érosion croissante de ces deux principes fondateurs des systèmes de la protection sociale que sont la référence aux carrières professionnelles continues à

## ALLEMAGNE

temps plein et l'idée de mariages durables.

La couverture par les conventions collectives ainsi que la signature de pactes pour l'emploi au niveau des établissements sont susceptibles d'offrir un certain nombre de garanties complémentaires par rapport aux régimes de sécurité sociale ; elles visent la protection à moyen terme de la situation des salarié(e)s. Ces deux systèmes de normes toutefois se trouvent relativement plus rarement dans les établissements féminins comme le montrent les données de l'enquête du WSI. 17 % de ces établissements ne sont pas couverts par une convention collective, soit sept points de pourcentage de plus que la moyenne des établissements et neuf points de plus que les établissements masculins (Allemagne de l'Ouest : 18 % ; Allemagne de l'Ouest : 13 %) . Ce sont notamment les établissements du secteur des « autres services » qui sont dépourvus de couverture conventionnelle. 23 % des établissements féminins, mais également 30 % des établissements masculins se trouvent dans cette situation.

Certes, 40 % des établissements féminins sans couverture conventionnelle se réfèrent à la convention collective quand il s'agit de fixer les normes sociales, mais les niveaux de salaires sont inférieurs dans 68 % des cas. Cela est également vrai pour 49 % des établissements masculins. Dans 63 % des établissements féminins, la durée du travail est plus longue que dans la convention de référence ; cet écart est relevé dans 31 % seulement des établissements masculins. Il est intéressant de noter que, pour la moitié des établissements féminins sans couverture conventionnelle, les *Betriebsräte* rendent compte d'une couverture antérieure qui a été dénoncée. Rappelons encore une fois

que l'analyse porte uniquement sur les établissements dotés d'un conseil d'établissement ; on a donc affaire à un échantillon d'établissements féminins relativement bien protégés du point de vue des normes collectives locales.

Les pactes locaux pour l'emploi ont pour objectif de sauvegarder les postes de travail dans des périodes de crise traversées par les établissements. 30 % de tous les établissements enquêtés dans le cadre de l'enquête du WSI ont signé de tels pactes « pour la sauvegarde de l'emploi et du site ». 13 % des établissements féminins s'en sont dotés. Rares sont les établissements des services à forte majorité féminine (autres services) qui ont négocié ce type de pacte : 4 % seulement des conseils d'établissements ont été partenaires d'une telle « alliance ».

Il est possible de montrer à l'aide de régressions linéaires que la probabilité d'un pacte local pour l'emploi baisse de façon statistiquement significative dans les établissements féminisés (toutes choses égales par ailleurs : Allemagne Est/Ouest, taille de l'établissement, secteur de services concerné ...). Il s'agit là d'un résultat statistique fort de l'enquête. Ces observations laissent à penser que la protection de l'emploi à moyen ou à long terme est un souci mineur dans les établissements très féminisés. La concomitance des formes atypiques d'emploi, d'une faible couverture conventionnelle et de l'absence d'instruments de protection d'emplois suggèrent au contraire que l'emploi féminin apparaît ici essentiellement comme un instrument de flexibilisation aux mains des employeurs. La protection sociale de moyen et long terme des femmes ne joue alors plus guère de rôle.

### **La formation continue**

L'inégalité des statuts professionnels des femmes et des hommes a longtemps été expliquée par les différences des niveaux de qualification. Mais sur le marché du travail les femmes se présentent aujourd'hui avec des diplômes scolaires égaux sinon supérieurs et elles ne sont guère moins volontaires que les hommes pour s'orienter vers une formation professionnelle. Il est banal de rappeler que la carrière professionnelle dépend à l'heure actuelle non seulement de la formation professionnelle initiale mais aussi, et de plus en plus, de la formation professionnelle continue. La prise en compte des besoins de formation des femmes et des hommes sur leur lieu de travail constitue donc un enjeu non mineur pour leurs perspectives professionnelles respectives.

Si une majorité des conseils d'établissement de Ver.di souligne bien l'importance croissante de la formation continue et se dit engagée sur ce terrain, les établissements féminins ne disposent pas, pour une majorité d'entre eux, de règles formalisées en la matière. Dans les établissements masculins, la formation continue est plus fortement régie par des textes négociés localement et les conventions collectives. Les « établissements de femmes » privilégient des ententes au coup par coup et plutôt informelles. Un tiers des comités d'établissement n'est pas consulté au sujet des mesures de formation continue et de qualification ; les élu(e)s des établissements féminins n'ont quasiment pas voix au chapitre quand il s'agit d'identifier les besoins de formation de leurs collègues de travail. La situation est très différente dans les établissements masculins.

Dans les établissements féminins, trois conseils d'établissement sur quatre

signalent des problèmes dans le domaine de la formation continue. Pour les représentants des sites tant féminins que masculins, les difficultés ont pour origine, d'une part, une offre de formation insuffisante et, d'autre part, les réticences des salariés. Dans 43 % des établissements féminins, les stages de formation sont pour partie organisés en dehors du temps de travail (c'est également le cas dans 51 % des établissements masculins). Cette situation est sans doute plus lourde de conséquences pour les femmes dont le temps de travail est, de toute façon, plus restreint et qui souvent savent d'avance leur « temps libre » réservé à des tâches domestiques, à l'éducation des enfants ou à des soins procurés aux parents.

A en croire les résultats de l'enquête du WSI, la formation professionnelle continue obéit dans les établissements féminins à des règles faiblement contraignantes – ce qui n'est sans doute pas sans ériger de nouveaux obstacles sur les parcours professionnels des femmes.

---

#### **Qui sont les acteurs des relations professionnelles dans les établissements féminins ?**

Les représentants des salariés dans les établissements exercent une influence considérable sur le choix des thèmes qui font l'objet de débats et de négociations à ce niveau. La question de savoir qui sont ces élu(e)s, est donc importante. On peut en particulier se demander si dans les établissements féminisés suivis par Ver.di, la présence massive des femmes se traduit par une participation accrue aux structures de codétermination et de représentation. L'enquête du WSI révèle en effet que les *Betriebsräte* de Ver.di comptent deux fois plus de femmes dans leurs rangs

## ALLEMAGNE

que les conseils d'établissements des autres syndicats (graphique 2).

On constate également que dans les établissements à majorité féminine les femmes s'investissent plus dans la cause représentative et tendent davantage à compter sur leurs propres forces. Mais l'enquête montre que la position des hommes reste forte dans ces instances. Certes, les femmes sont majoritaires dans les conseils d'établissement des sites féminisés. Mais elles ne se trouvent pas dans une position aussi dominante que les hommes dans les établissements masculins. Dans les établissements employant plus de 60 % de femmes, 57 % des mandats des *Betriebsräte* reviennent aux femmes ; dans les établissements composés à plus de 60 % de salariés masculins, 82 % des élus sont des hommes.

Cet écart entre les sexes s'accroît encore quand on s'intéresse aux élus à la tête des instances représentatives. Dans les

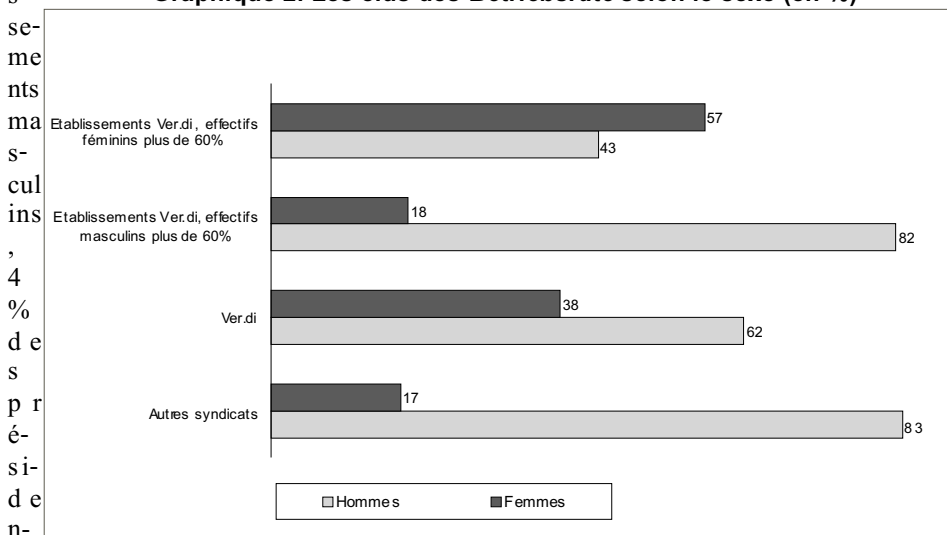
établissements de *Betriebsrat* reviennent aux femmes : autant dire que leurs possibilités d'accès à ce mandat sont quasiment inexistantes. Et même dans les établissements très féminisés, la proportion des présidentes ne dépasse pas, avec 56 %, celle des élues.

### Les établissements féminins au jour le jour

Interrogé(e)s sur les thèmes dominants de l'échange avec les employeurs, les élu(e)s dans les établissements féminins citent avant tout, et sans surprise, la destruction de l'emploi ainsi que l'intensification du travail. Les champs d'action prioritaires des conseils d'établissement ne distinguent donc guère les sites féminins et masculins.

On peut toutefois être frappé, à la lecture des résultats de l'enquête, par l'évaluation autocritique qui est faite dans les établissements féminins des résultats de

Graphique 2. Les élus des *Betriebsräte* selon le sexe (en %)



Source : Enquête du WSI auprès des élus des *Betriebsräte*, 1999/2000



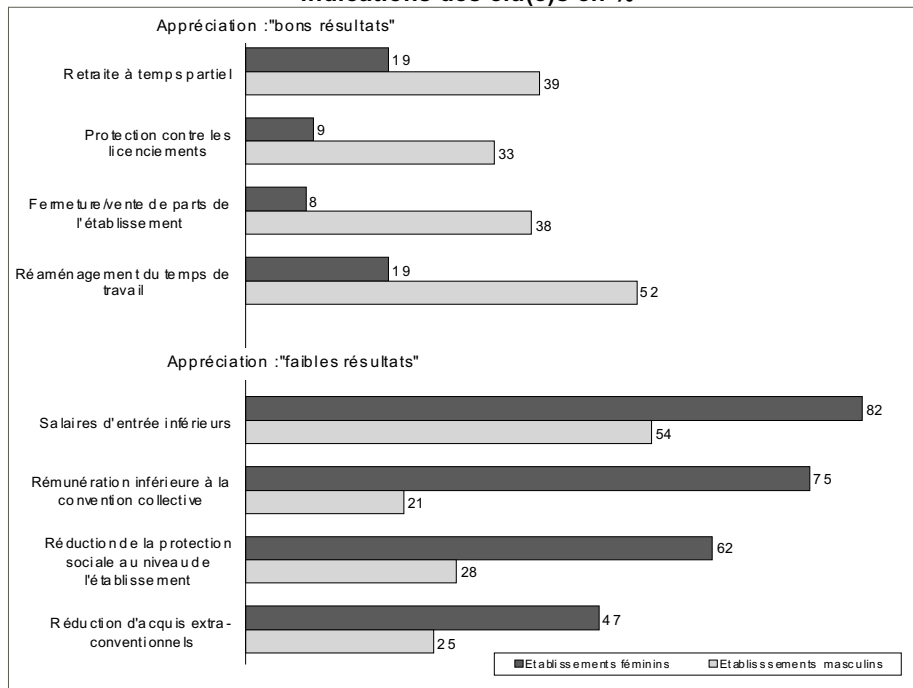
l'action représentative. Les élu(e)s font état du faible succès remporté sur les terrains notamment des salaires et de la lutte contre l'érosion de la protection sociale (graphique 3). Il s'agit ici de thèmes qui, de toute façon, jouent un rôle important dans la discrimination des carrières professionnelles des femmes.

Dans les établissements masculins, la prise en charge des problèmes concrets de la vie au travail est manifestement davantage couronnée de succès. On ne saurait dire au vu des données disponibles si les femmes et les hommes tendent à évaluer différemment leurs réussites (et leurs

échecs). Mais celle-ci n'est guère validée par les informations que donnent les conseils d'établissement sur la situation économique de « leur » établissement et qui, on l'a vu, ne distingue pas fondamentalement les établissements à majorité féminine et masculine.

Il est frappant de constater que, dans les établissements féminins, le fonctionnement du *Betriebsrat* est, dans l'ensemble, marqué par des relations professionnelles plus instables et/ou par une pression accrue exercée par l'employeur. La politique d'information est de moindre qualité et le non-respect des

**Graphique 3. Evaluation du travail représentatif par les *Betriebsräte* – indications des élu(e)s en % –**



Source : Enquête du WSI auprès des élus des *Betriebsräte*, 1999/2000

échecs). Le fait que les établissements féminins sont concentrés dans des secteurs en crise pourrait constituer une explica-

tion. Mais celle-ci n'est guère validée par les informations que donnent les conseils d'établissement sur la situation économique de « leur » établissement et qui, on l'a vu, ne distingue pas fondamentalement les établissements à majorité féminine et masculine.

## ALLEMAGNE

avec un taux d'adhésion de 77 % environ . Et les établissements féminins n'évaluent pas plus négativement que leurs homologues masculins la qualité du suivi syndical .

Les établissements féminins ont nettement moins souvent accès à des règles formelles et contraignantes pour affronter les problèmes quotidiens de la vie au travail : ce constat traverse tel un fil rouge les résultats de l'enquête. On peut ainsi observer que les accords d'établissement négociés entre direction et *Betriebsrat* sont bien plus fréquents dans les établissements masculins. Mais la faiblesse des normes ressort avec plus de netteté encore quand on s'intéresse aux règlements et autres mesures susceptibles d'être négociés au niveau des établissements. Ce sont avant tout les établissements féminins qui, au sujet des enjeux centraux de la vie au travail, sont dépourvus d'accords d'établissement négociés ainsi que d'autres formes de régulation (graphique 4).

Bien que la suppression des postes de travail constitue un problème crucial, 85 % des établissements féminins ne se sont dotés d'aucun dispositif visant à agir sur la sauvegarde des emplois ou la survie de l'établissement. La faible diffusion dans les établissements féminins des accords sur la retraite à temps partiel des salariés (64 %) apparaît tout aussi préoccupante. La couverture conventionnelle est systématiquement inférieure à celle des établissements masculins, toutes tailles d'établissements confondues.

Des études sociologiques concluent à une corrélation positive entre la formalisation des relations au niveau de l'établissement et les perspectives d'emploi des femmes. Elles mettent aussi en lumière le rôle exercé par des relations contractuel-

les formalisées et des droits écrits dans la prévention de mesures implicitement et arbitrairement sexistes (Allmendinger, Hinz, 1999 : 196). Ces études n'apportent certes pas de réponse à la question de savoir pourquoi les établissements féminins se caractérisent par une moindre densité régulatrice que leurs homologues masculins. Mais elles soulignent le besoin qu'il y a d'agir dans la perspective d'une politique représentative soucieuse des intérêts des femmes.

### Le besoin d'agir

L'enquête du WSI a donc bien permis de dégager les spécificités des établissements féminins dans le champ de recrutement de Ver.di. Comme Ver.di est appelé à suivre de nombreux sites avec une majorité de salariées femmes, on a voulu savoir si ces établissements ont à faire face à des problèmes et des fonctionnements représentatifs singuliers.

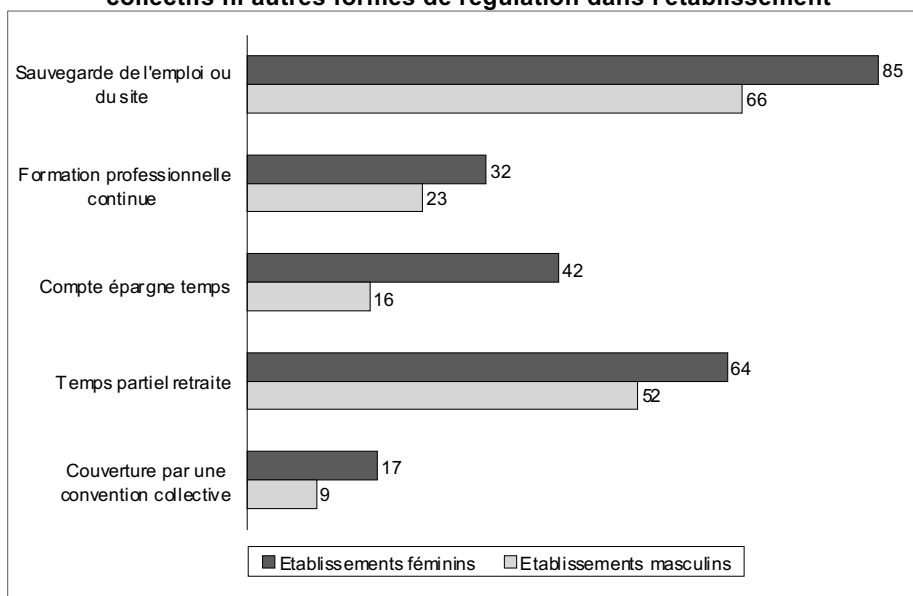
On a pu constater que les caractéristiques associées à l'emploi féminin – concentration dans les activités de services, taux élevé de temps partiel et d'autres formes d'emploi flexibles – se trouvent reproduites sinon amplifiées dans ces établissements. Quelques conclusions se dégagent :

1) dans les établissements féminins les formes d'emploi atypiques, et notamment le temps partiel, sont particulièrement répandues ;

2) les établissements féminins sont moins protecteurs en ce qui concerne la sauvegarde de l'emploi ;

3) les établissements féminins offrent moins de possibilités d'accès à la formation professionnelle continue et moins de droits formels de formation pour les salarié(e)s ;

**Graphique 4. Enjeux de représentation pour lesquels il n'existe ni accords collectifs ni autres formes de régulation dans l'établissement**



Source : Enquête du WSI auprès des élus des *Betriebsräte*, 1999/2000

4) dans les établissements féminisés, les femmes participent davantage à la représentation des salariés. Mais les conseils d'établissement portent un regard plus critique sur leurs propres performances. Ils sont aussi moins à l'initiative de textes collectifs négociés permettant de réguler les enjeux essentiels de la vie au travail.

Il s'agit ici d'une étude exploratoire qui s'aventure sur un terrain nouveau. Les résultats que l'on présente ne donnent qu'un aperçu partiel des problèmes liés à l'emploi féminin et à la multiplicité des conditions et des actions qui interviennent dans les situations salariales des hommes et des femmes. Nombre de questions ne sont pas abordées. L'étude n'en offre pas moins un premier éclairage sur la situation sociale des établissements féminins. Ces résultats peuvent instruire le

quelques orientations pour la lutte syndicale contre l'inégalité du traitement des deux sexes dans les établissements.

**Sources :**

Allmendinger, J., T. Hinz (1999), « Geschlechtersegregation im Erwerbsbereich », in Glatzer et Ostner (eds.), *Deutschland im Wandel : Sozialstrukturelle Analysen*, Opladen.

Bundesmann-Jansen, J., G. Hermann, E. Munz (2000), *Arbeitszeit 99. Ergebnisse einer repräsentativen Beschäftigtenbefragung zu traditionellen und neuen Arbeitszeitformen in der Bundesrepublik Deutschland*, Köln.

Lehndorff, S. (2001), *Weniger ist mehr : Arbeitszeitverkürzung als Gesellschaftspolitik*, Hamburg.

Schäfer, C. (2001), « Die WSI- Befragung von Betriebs- und Personalräten 1999/2000 im Überblick », *WSI-Mitteilungen*, 2, pp. 65-75.

**ALLEMAGNE**

# Argentine

## La crise actuelle du mode de développement argentin

*Julio Cesar NEFFA \**

Les événements qui se déroulent depuis quelques mois en Argentine marquent l'effondrement d'un modèle de politique économique mis en place au début des années 1990. Ils ne peuvent donc être analysés qu'à la lumière des choix adoptés depuis dix ans et des contradictions qu'ils ont engendrées de manière cumulative. La crise actuelle provoque une remise en cause profonde mais incertaine de la stratégie des acteurs politiques, économiques et sociaux.

### La crise de 1989-90 : l'hyperinflation

Vers la fin du gouvernement du parti radical (1983-89), sous la présidence de Raoul Alfonsin, la crise économique, sociale et politique (engendrée par les échecs successifs de la politique économique déterminés par le poids de la dette externe, un contexte international défavorable, la réduction de la demande interne à cause de l'inflation, la réduction des salaires réels et la répartition régressive de la richesse), a débouché sur les dévaluations vis-à-vis du dollar, la réduction du

PIB, les grèves générales revendicatives, les troubles sociaux et les pillages systématiques aussi bien des hypermarchés que des petits commerces de la part des chômeurs et des secteurs appauvris de la population, la répression avec un solde de plusieurs morts et beaucoup de blessés et l'hyper-inflation, phénomène qui a traumatisé depuis cette date toutes les couches de la population et est restée vivante dans l'imaginaire collectif.

### La convertibilité

La démission imprévue du président Alfonsin, six mois avant la fin de son mandat, a obligé le nouveau président élu par une large majorité des voix, Carlos S. Menem, à anticiper son temps et devenir président de la République avec l'appui du parti justicialiste (péroniste), des partis provinciaux (de centre-droite modérée) et des partis représentant la droite économique. Mais les mesures de politique économique adoptées pendant toute la période 1989-1999 ont été en contradiction avec les propositions péronistes

tra  
di-  
tio

\* Directeur du CEIL (Centro de Estudios e Investigaciones Laborales), Buenos-Aires.

## ARGENTINE

nelles (nationalisme économique, interventionnisme étatique, planification économique et promotion des droits et rémunérations des salariés). La nouvelle équipe économique était issue d'abord des managers des grands groupes économiques de capital national et par la suite d'une fondation de recherche (l'IEERAL) soutenue par des entrepreneurs de l'intérieur du pays et d'un centre de recherche (le CEMA) lié de manière organique à l'université de Chicago.

La pièce clé de cette politique a été un taux de change fixe, 1 peso = 1 dollar, déterminé par la loi de convertibilité, qui a été maintenu de manière rigide entre 1991 et la fin 2001. La Banque centrale a cessé d'être le dernier prêteur. Les autres mesures adoptées ont constitué un vrai système, avec sa propre logique ; elles sont fortement ajustées sur le « consensus de Washington » : privatisation de toutes les entreprises publiques, reconnaissance des libres forces du marché privé comme mécanisme le plus adapté pour adopter des décisions rationnelles, dérégulation de tous les marchés, sauf le marché du travail, réforme de l'Etat pour réduire sa capacité d'agir de manière directe sur l'économie, large ouverture du commerce extérieur avec réduction des droits de douane et des autres barrières à l'entrée, attraction des capitaux étrangers avec des taux de profits très élevés et en leur donnant des facilités pour entrer et sortir sans le contrôle préalable de la Banque centrale, réforme fiscale pour stimuler les investissements et les profits en augmentant la pression fiscale sur la consommation (TVA), transfert progressif des activités publiques de santé, édu-

cation, loisir et logement vers le secteur privé, avec une sensible augmentation des prix, privatisation du système de la sécurité sociale et constitution des fonds de pension contrôlés par des compagnies d'assurances (AFJP), alignement systématique sur la diplomatie, la politique économique et militaire des USA en contrepartie d'un appui au processus politique, économique et social conduit par le président Menem.

Ce modèle a fonctionné sans résultats « globalement négatifs » jusqu'à la crise mexicaine et sa dynamique a été basée sur l'entrée de gros montants de capitaux étrangers en provenance, d'une part, des investissements des entreprises transnationales nord-américaines et européennes attirées par des taux des profits très élevés dans les entreprises privatisées, la liberté des mouvements des capitaux et des règles stables de protection de la propriété privée et, d'autre part, sur des emprunts contractés auprès des institutions financières nationales et internationales.

Issue de la crise, l'implantation de ce modèle n'a pas rencontré de fortes oppositions internes, ni de la part des entrepreneurs ni de celle de la CGT<sup>1</sup>, parce que la modernisation et l'efficacité des services introduites par les entreprises privatisées, le contrôle de l'inflation et la croissance économique (dont la moyenne a été très élevée jusqu'en 1998) ont permis aux entrepreneurs et aux couches moyennes une sensible amélioration de leurs revenus et conditions de vie. La création des nouveaux emplois dans le secteur tertiaire et des services, la consommation interne stimulée par la stabilité des prix et l'accès au crédit (en dollars) à des taux faibles et

---

1. Confédération générale des travailleurs, voir plus loin : « La transformation du rapport salarial ».

stables relativement au passé, ont été pendant cette période les facteurs dynamiques de la croissance.

---

**Les conséquences économiques et sociales du modèle de la convertibilité**

Ce modèle par sa nature et dans son fonctionnement a impliqué beaucoup de déséquilibres économiques qui ont provoqué la crise de l'année 2001. Parmi ces déséquilibres nous pouvons citer les suivants :

- forts taux internes d'intérêt réel pour les crédits, dus au taux de change fixe avec une monnaie qui s'est réévaluée pendant toute la décennie,

- croissance systématique de la dette externe aussi bien de la part de l'Etat (Fédération et provinces) que du secteur privé, notamment les entreprises étrangères pour des équipements,

- augmentation du déficit budgétaire de la nation et de la grande majorité des provinces, sans provoquer d'inflation et malgré l'augmentation de la pression fiscale,

- déficit de la balance commerciale malgré l'augmentation des exportations,

- concentration des entreprises de production des biens et des services et du secteur financier et oligopolisation de l'économie : une certaine des grands groupes économiques contrôlent les principales branches d'activité,

- fermeture d'un nombre important des petites et moyennes entreprises industrielles, en difficulté pour concurrencer les importations en provenance des pays à faible coût de main-d'œuvre dans le domaine des prix, de la qualité et de la variété,

- réduction du nombre des grosses entreprises et des institutions financières de capital national par achat, association

et fusion de la part des entreprises transnationales, surtout dans le domaine des services,

- réduction absolue et relative du PIB du secteur industriel,

- coûts relatifs élevés de la force de travail entraînant la fermeture ou la reconversion des entreprises produisant des biens avec des technologies intensives en travail.

Les conséquences macro-économiques directes de tout ce processus ont été la récession économique ininterrompue depuis 1998 et jusqu'au début 2002 et le déséquilibre des comptes externes.

---

**Le coût payé par les salariés et les chômeurs**

Ce modèle a entraîné une re-régulation du marché du travail à travers une immense quantité de lois, décrets et résolutions qui ont engendré un autre type de rapport salarial :

- la flexibilisation de l'emploi (introduisant légalement la précarisation) accompagnée de l'interdiction des augmentations salariales,

- la désindexation du salaire minimum vis-à-vis de l'inflation,

- la diminution des salaires réels – malgré le faible taux d'inflation – compte tenu de la diminution des salaires nominaux moyens dans le secteur public (pour contrecarrer le fort déficit) et dans le privé pour augmenter la compétitivité-prix.

Le résultat global a été une répartition du revenu national fortement régressive (la part des salaires est descendue à son minimum historique, moins de 30 %).

D'une part, le chômage et le sous-emploi ont atteint des maximums historiques, engendrant un phénomène de chômage de masse et d'hystérésis. Au début de l'année 1995, le chômage est passé

## ARGENTINE

de 8 à 18 % et à partir de cette date s'est stabilisé entre 15 et 18 %, avec tendance à s'accroître dès la fin 2001. D'autre part, la répartition régressive du revenu salarial, le chômage et le sous-emploi massifs, la précarisation de l'emploi et la nouvelle régulation salariale ont eu comme conséquence des indices statistiques très élevés de pauvreté et d'indigence.

---

### **Le modèle est accompagné par la corruption**

Ce tableau doit être complété par la constatation d'une série de grosses affaires de corruption au plus haut niveau des trois pouvoirs de l'Etat national et de plusieurs provinces. Le niveau de ces actes n'était pas comparable à celui des petites « affaires » du passé et les médias l'ont révélé à toutes les couches de la population. Au fur et à mesure que devenaient plus graves la récession et la détérioration des salaires et des conditions de vie, étaient mis en question le prestige et la légitimité des responsables politiques et, par là même, celle des partis politiques traditionnels.

---

### **Le gouvernement de l'Alliance**

Dans ce contexte, l'élection présidentielle qui a eu lieu en octobre 1999 a donné la victoire à un président issu de l'opposition, Fernando De la Rúa. C'était le fruit d'une alliance électorale fragile entre le vieux parti radical et un nouveau parti de centre gauche, le FREPASO.

Pendant deux années (décembre 1999-2001), le nouveau gouvernement n'a pas réussi à contrôler ni à gérer la lourde crise économique dont il avait hérité. Devant la récession, l'augmentation du déficit budgétaire, le mécontentement

des organisations syndicales ouvrières et des petites et moyennes entreprises de capital national, l'augmentation des conflits sociaux dans les provinces les plus touchées par la crise, la croissance du service de la dette, les pressions des organismes financiers internationaux comme le FMI pour introduire des « réformes structurelles » et un sévère ajustement, la politique de convertibilité et de taux de change fixe montre ses limites et son épuisement.

La dette externe totale, publique (nationale et provinciale) et privée a dépassé les 200 milliards de dollars, c'est-à-dire plus de la moitié du PIB en 2001. Le déficit budgétaire a dépassé les 10 milliards, presque 3,5 % du PIB.

Les dépôts bancaires en dollars commencent à diminuer par peur anticipée d'une dévaluation. Les banques et les entreprises étrangères font des transferts de devises en direction de leurs sièges et des paradis fiscaux. On commence à parler de la possibilité de « dollarisation ». La politique économique n'a pas été adaptée à la profondeur ni à la nature de la crise, qui se déplace pour se concentrer aux niveaux monétaire, budgétaire et des relations économiques internationales.

Politiquement, l'alliance gouvernementale se détériore devant la récession, les conflits sociaux, des divisions internes et des scandales politiques ; plusieurs sénateurs justicialistes sont touchés par la corruption utilisée par des membres du gouvernement du parti radical pour faire passer une loi de flexibilisation du travail et le vice-président de la République démissionne provoquant un processus d'affaiblissement du gouvernement.

Domingo Cavallo, l'inspirateur de la convertibilité décidée par le président Menem en 1991, redevient ministre de l'Economie, poste qu'il avait abandonné en 1995. Mais il n'a plus ni la force ni la



capacité d'influencer les acteurs économiques, notamment le secteur financier, où seule demeurait une grosse banque privée entre les mains de capitalistes nationaux.

La dernière EPH d'octobre 2001 (équivalent de l'enquête emploi en France) a montré la détérioration de tous les indicateurs du marché du travail au niveau de l'ensemble des agglomérations urbaines : le taux d'activité est descendu à 42,2 % (à cause des travailleurs découragés), le taux d'emploi a chuté à 34,5 % (comme résultat de l'augmentation du chômage) ; le taux de chômage ouvert monte à 18,3 % et le sous-emploi du point de vue du temps de travail est monté à 16,3 %. Les chômeurs plus les sous-employés ont atteint le pourcentage maximum historique depuis que l'EPH est réalisée : 35,6 % de la population active, c'est-à-dire environ 5 250 000 personnes.

Les économies régionales survivent dans la crise et se spécialisent dans la production des matières premières agricoles, hydrocarbures et minières parce que l'industrie a souffert de la récession et n'a pas pu concurrencer les importations. Même dans les provinces les plus industrialisées les fermetures d'usines se multiplient.

Le gouvernement, à l'initiative du ministre de l'Economie, demande pour deux années des pouvoirs spéciaux pour faire face à la crise, c'est-à-dire le pouvoir de prendre des mesures économiques par la voie de décrets de « nécessité et urgence », sans passer nécessairement par le Congrès.

Le maintien, malgré la crise, du taux de change fixe et de la convertibilité 1 peso = 1 dollar n'ont fait qu'aggraver la

récession et accélérer les déséquilibres du commerce extérieur et la fuite des devises, devant l'impuissance de la Banque centrale.

Un nouveau mouvement social est né : le FRENAPPO (Front national contre la pauvreté) impulsé par la CTA<sup>1</sup>, des intellectuels et les partis de gauche, à la suite d'une marche à travers tout le pays organisée par la CTA, qui a réuni environ 2 500 000 signatures pour que le Congrès de la Nation examine une proposition pour faire face au chômage et à la pauvreté : assurance chômage, programme de formation, et aides aux familles pauvres avec des enfants. L'objectif était « d'engendrer un choc sur la répartition du revenu national ».

Dans ce cadre, les élections parlementaires de 2001 ont permis au parti justicialiste (divisé en plusieurs factions) de gagner la majorité dans les deux chambres, cohabitant avec un président issu du parti radical, phénomène inédit en Argentine.

---

#### **L'explosion de la crise financière et la fin de la convertibilité**

Le 30 juillet 2001, le Congrès décide une réduction de 13 % des retraites et pensions dépassant un certain seuil et des salaires dans le secteur public national entraînant des conflits avec les fonctionnaires, freinant l'activité de l'administration publique. Dès le mois d'août les consultants internationaux, Standard & Poor's, Moody's et autres, commencent à baisser la note de l'Argentine au vu des difficultés évidentes pour payer la dette (les bons du trésor) ce qui fait monter rapidement le risque pays et encourage la

---

1. CTA : confédération des travailleurs argentins (voir plus loin).

## ARGENTINE

sortie massive des devises. En novembre, le gouvernement commence une opération internationale pour restructurer la dette externe et retarde le paiement des bons par manque de devises. Il décide sans beaucoup de préalables la bancarisation de toutes les rémunérations salariales (avec l'objectif d'éviter l'économie au noir, source d'évasion fiscale), et la possibilité d'utiliser la carte magnétique du compte salaire pour faire des achats, avec une déduction sur la TVA.

Le mois de décembre 2001 a été plein d'aller-retours en matière de mesures de politique économique. Pour freiner la prévisible ruée vers les dépôts, qui aurait provoqué la faillite de la majorité des banques, le ministre de l'Economie décide d'imposer de fortes restrictions au montant des mouvements d'argent placé dans les dépôts à terme et dans les comptes épargne, aussi bien en pesos (convertibles à ce moment) qu'en dollars.

Les oppositions politiques de la part d'une fraction du parti radical et de la totalité du parti justicialiste, le rejet des mesures de la part des trois centrales syndicales, le mécontentement des épargnants privés de la liberté des mouvements financiers ont provoqué un nombre considérable de grèves, de manifestations publiques nourries par diverses couches de la population (surtout les couches moyennes et la petite bourgeoisie). Elles ont obligé le gouvernement à démissionner, provoquant une crise politique sans précédent.

Devant le risque d'une ruée vers les banques, le gouvernement établit le 3 décembre le *corralito* (l'enclos), qui implique de fait une expropriation des ressources : chaque personne ne peut pas

retirer plus de 300 pesos (ou dollars à cette époque) par semaine ou 1 500 par mois de ses comptes. Cette limite a été flexibilisée par la suite en ce qui concerne les salaires pour amortir les pressions des intéressés. Le 5 décembre le gouvernement ne peut pas faire face au paiement de la dette et le ministre de l'Economie reconnaît l'existence d'un état de cessation de paiement. Le FMI interrompt la libération des fonds déjà engagés, provoquant la panique dans le secteur financier. A l'initiative du MTA<sup>1</sup>, les syndicats des trois centrales font une grève le 13 décembre, largement suivie, pour lutter contre le chômage, la pauvreté et obtenir la diminution des contraintes sur les mouvements des fonds des salariés. Il s'agit d'une des premières grèves unitaires. Ce même jour le FRENAPO lance une consultation populaire pour rassembler des signatures pour que le Congrès vote une loi contre le chômage et la pauvreté. Le 19 décembre, de nombreux hypermarchés et des petits commerces sont pris d'assaut par des masses de salariés privés de leur argent et de chômeurs, afin de se procurer de la nourriture. Ces mouvements spontanés ou conduits par les organisations locales de chômeurs et les « *piqueteros* » n'ont pas été contrôlés par les centrales syndicales. Des manifestants, issus des couches moyennes majoritairement, avec la présence inattendue des groupes d'extrême gauche organisent une manifestation sur la Plaza de Mayo avec des actions violentes. La répression policière décidée par le président fait plusieurs morts et de nombreux blessés. Le gouvernement décrète l'état de siège pendant un mois. Ces événements ont provoqué environ 30 morts dans le pays et

---

1. MTA : organisation syndicale issue de la CGT (voir plus loin).

obligent le gouvernement à démissionner. Le président le suit le 20 décembre. La crise politique est aggravée par le fait que le vice-président avait déjà démissionné.

L'application des dispositifs de la Constitution nationale devant les cas d'acéphalie et les conflits émergeant dans toutes les grandes villes du pays ont donné lieu à une situation inédite au niveau international : il y a eu cinq présidents (tous proposés par le parti justicialiste, vainqueur des élections législatives, et appuyés par la majorité de l'Alliance) dans une période de 7 jours, pleine de manifestations ! Finalement, Eduardo Duhalde, un des leaders du parti justicialiste de la province de Buenos Aires, ancien gouverneur et sénateur élu par une large majorité des voix, a été nommé presque à l'unanimité par les deux Chambres comme président, par interim, de la République pour la période allant de janvier 2001 jusqu'au mois de décembre 2003.

---

#### **Les premiers signes d'un nouveau mode de développement**

Les mesures adoptées par le gouvernement Duhalde dans la période janvier-février 2002 ont signifié la fin de la convertibilité et du modèle économique instauré en 1991 : la monnaie est dévaluée (le taux de change officiel est fixé à 1 dollar = 1,4 peso) ; le défaut de la dette publique est déclaré, avec la décision d'interrompre les remboursements pendant l'année 2002 ; les salaires du président et des autres membres du pouvoir exécutif ont été fortement réduits ; les restrictions sont renforcées pour les retraits de dépôts en devises d'un montant important dans les banques ; tous les dépôts en dollars sont « *pesificados* » (convertis obligatoirement en pesos au taux de 1 dollar = 1,4 peso). Comme il

était prévisible, ces dernières mesures, notamment le « *corralito* » (qui avait été imposé par le président De la Rúa et maintenu par M. Duhalde) ont réveillé une forte et active opposition des épargnants de toutes les couches sociales ayant placé dans les banques plus de 3 000 dollars, donnant lieu à une nouvelle forme d'expression non violente : les « *cacerolazos* » (des bruits provoqués en permanence par la frappe des casseroles et d'autres ustensiles ménagers métalliques de la part de collectifs, tous âges et sexes confondus, se concertant à des jours et heures fixes pour faire des *sit-in* dans ou devant les banques).

Devant les revendications des personnes et des firmes endettées en dollars auprès des institutions financières du pays, le gouvernement a fini par céder et toutes ces dettes ont été « *pesificadas* » au taux 1 peso = 1 dollar. Cela implique un formidable transfert des ressources vers le secteur privé qui, tôt ou tard, sera pris en charge par l'Etat et finalement couvert par les contribuables. Pour les dettes des personnes et des firmes en dollars envers des institutions financières localisées à l'étranger une négociation est entamée, et un transfert de même nature est envisagé par l'intermédiaire d'une assurance.

Le 6 mars dernier, devant l'impossibilité d'assurer la couverture des dépenses votées la veille dans le Budget 2002, voulant s'assurer 1,4 milliard de dollars de recettes complémentaires pour diminuer le déficit fiscal, et devant l'annonce de la visite d'une mission du FMI considérée comme décisive pour libérer des fonds bloqués depuis 2001 à cause du défaut, le gouvernement a généralisé le mécanisme des prélèvements bloqués sur les exportations réveillant de fortes critiques de tous les secteurs exportateurs et des personnalités politiques de pays où siègent les mai-

## ARGENTINE

sons mères. A cette date le tableau est le suivant : 20 % pour le pétrole ; 10 % pour tous les produits du secteur primaire, notamment agricoles ; 5 % pour les produits manufacturés et les dérivés du pétrole.

Les chambres patronales, sous l'impulsion des entreprises transnationales essayent de modifier cette décision provisoire, mais qui risque de durer longtemps, en menaçant d'augmenter les prix de leurs produits. La proposition alternative est de transférer cet apport volontaire aux ONG, à des institutions caritatives comme Caritas, pour s'assurer que la plus grande part de ces fonds arrivent aux pauvres et aux chômeurs au lieu d'augmenter les dépenses de l'Etat.

---

### La transformation du rapport salarial

Le président par interim a nommé ministre du Travail un ancien dirigeant du syndicat des employés municipaux, Alfredo Atanasof (adhérent à la CGT « officielle ») et ministre de la Production l'ancien président de l'Union industrielle argentine (UIA), M. de Mendiguren. Fidèle à l'idéologie péroniste il a annoncé sa volonté « de créer les bases d'un nouveau modèle qui soit capable de restaurer la production, le travail des Argentins, le marché interne, et de promouvoir une plus juste répartition du revenu national » (1/1/2002). Les autorités de la CGT officielle ont manifesté leur accord avec cette proposition et demandé « l'initiation d'un processus de dialogue pour arriver à un grand accord national permettant la sortie de crise ». Son secrétaire général, M. Daer, proclame : « Nous allons appuyer ce gouvernement ou n'importe quel autre face aux pressions des grands groupes économiques prétendant que le président soit un gestionnaire de leurs intérêts ». Pour sa part, le secrétaire général du

MTA, M. Moyano, manifeste que sa centrale est dans l'expectative : « Nous sommes partisans d'un gouvernement qui essaie de faire une chose différente de ce qui a été fait jusqu'alors. Mais en plus, nous sommes péronistes ». Par contre, M. De Genaro, le secrétaire général de la CTA, propose « d'agir par l'intermédiaire du FRENAPPO afin d'essayer de résoudre la crise économique pour en finir avec les foyers pauvres, avec la mort prématurée des enfants par malnutrition, et promouvoir la réactivation du marché intérieur ». L'Eglise catholique avec l'appui du représentant résident des Nations unies en Argentine et des ONG a lancé une consultation nationale du dialogue social pour analyser la situation et faire des propositions, créant une conscience de la profondeur de la crise. La CGT et le MTA sont intervenus dans ces réunions, tandis que la CTA a décidé de ne pas y participer estimant que le lieu pour établir un tel accord socio-productif était le Parlement. Les trois centrales ont demandé la convocation du conseil du salaire minimum vital et mobile (en sommeil depuis presque une décennie) pour ajuster le montant compte tenu de l'inflation et pour que le gouvernement interdise les licenciements pendant la durée de la crise. Un décret dans ce sens a été adopté pour interdire les licenciements injustifiés pendant 6 mois, fortement critiqué par toutes les organisations patronales.

Les salariés sont déjà touchés par les licenciements compte tenu de la fermeture et de la réduction du volume de production des entreprises avec ses implications sur l'accroissement du chômage, de la précarisation, la diminution des salaires nominaux pour toutes les catégories socio-professionnelles (dans le secteur public cette diminution a été fixée par le président De la Rúa à 13 % et les nouvelles

autorités l'ont confirmée) et la chute du salaire réel à cause de l'inflation qui revient sur scène, après presque une décennie de taux nuls ou même de déflation.

Les chômeurs, et notamment ceux qui ont été l'objet d'une politique publique d'emploi (sous la forme d'aides et de programmes temporaires d'emploi) se sont organisés de diverses manières et sont devenus des vrais acteurs sociaux. L'idéologie qui les inspire pour revendiquer des aides (les « plans travailler ») est nettement « de gauche » et les articule organiquement avec des partis socialistes « ouvriers » ou des mouvements proches du maoïsme et du trotskisme. Une de ces organisations fait même partie d'une centrale syndicale, la CTA. Comme moyen de lutte ils utilisent les longues marches à pied (de plusieurs jours) où des milliers de militants débouchent sur la Plaza de Mayo, les coupures des routes, les occupations des bâtiments publics, et les *sit-in* devant les domiciles des entrepreneurs et des hommes politiques mis en cause. C'est seulement pour faire face à la répression de la police et de la gendarmerie qu'ils recourent à la violence.

La qualité de vie des Argentins ne cesse de se détériorer, notamment depuis le milieu de la dernière décennie. Ces derniers mois cela s'est accentué : les grèves ouvertes et les grèves du zèle des fonctionnaires publics menacés de licenciement et frappés par la réduction des salaires, les retards pour toutes les démarches obligeant les usagers à gaspiller beaucoup de temps, les salaires des fonctionnaires provinciaux payés en bons (une sorte de troisième monnaie, après le dollar et le peso) dont l'acceptation par les commerçants du quartier n'est pas toujours acquise, les fréquentes coupures de routes et rues pendant un temps prolongé qui empêchent de respecter les ho-

raires de travail, le manque d'information dont souffrent les employés des banques qui oblige les usagers à faire de longues queues pour des démarches simples. A cause de cela, la tension, la mauvaise humeur, les conflits entre usagers, les menaces et la violence envers les fonctionnaires et employés de banque se sont généralisés.

Les couches moyennes sont devenues des acteurs dans les mobilisations populaires au niveau local et du quartier. Très fréquemment leurs membres ont été pris comme otages des banques sans pouvoir disposer de leur épargne. Elles ont été frappées par le chômage qui s'installe dans le secteur tertiaire et les services, et sont appauvries par la diminution des salaires nominaux et le début du processus inflationniste. Très souvent leurs membres salariés ne font pas partie des syndicats, rejetant la proximité avec le péronisme dans ses diverses orientations ainsi que les formes de gestion des organisations syndicales. Une forte prise de conscience des dimensions de la crise les pousse à agir sous la forme d'assemblées au niveau du quartier, la participation dans les *sit-in* auprès des banques et des hommes politiques discrédités ; leur présence est décisive dans les « *cacerolazos* », mais il s'agit de mouvements dépolitisés. L'un de leurs mots d'ordre est : « qu'ils s'en aillent, tous ».

---

**Les positions des centrales  
syndicales ouvrières devant la crise  
et ses conséquences**

Depuis de longues années, et contrairement à une longue tradition d'unité (formelle) syndicale, trois centrales coexistent.

La CGT nommée « officielle » qui réunit la majorité des syndicats, d'inspira-

## ARGENTINE

tion péroniste orthodoxe, est fortement liée au parti justicialiste. Elle se caractérise par son attitude favorable au dialogue et à la négociation envers les gouvernements. Cette liaison l'a empêchée de s'affronter au gouvernement Menem ; elle a critiqué les mesures anti-populaires, mais sans questionner sur le fond le modèle.

Une fraction de la CGT nommée MTA (Movimiento de Trabajadores Argentinos), fortement revendicative et contestataire, proche du parti justicialiste mais jalouse de son indépendance et avec une capacité certaine de mobilisation, est dirigée par les responsables des syndicats du transport et des conducteurs de camions. A cause de cela elle joue un rôle décisif lors des grèves par son impact non négligeable sur le transport urbain. Le MTA a critiqué non seulement les mesures mais aussi le modèle, sans proposer néanmoins d'alternatives d'ensemble.

La CTA (Confédération des travailleurs argentins) réunit un nombre considérable de syndicats du secteur public, aussi bien nationaux que provinciaux. (Mais les syndicats des employés municipaux, qui ont beaucoup d'adhérents, font partie de la CGT « officielle »). Issue du mouvement syndical d'inspiration chrétienne, elle est structurée autour du syndicat ATE (Association des travailleurs de l'Etat) et de la CTERA (Centrale des travailleurs de l'éducation de la République argentine). Elle se différencie beaucoup des deux autres. D'abord elle n'est pas reconnue au même titre que la CGT et le MTA par le ministère du Travail, compte tenu du moindre nombre d'adhérents. Son idéologie part de l'existence de classes sociales antagonistes et de l'action de l'impérialisme. Elle est fortement critique de l'attitude négociatrice et dialoguiste des autres centrales envers les patrons et le gouvernement, des modes de gestion

des ressources des adhérents et du manque de démocratie interne. Sans avoir proprement un projet global ou un modèle alternatif, elle a formulé une série de projets cohérents – mais difficiles à appliquer – pour faire face au chômage (une allocation pour les chefs de famille sans emploi, majorée selon le nombre d'enfants au titre d'assurance et pour faciliter la formation ou reconversion professionnelle) et à la pauvreté (une allocation universelle du type RMI). Sa capacité de mobilisation est relativement la plus forte des trois centrales, en termes absolus et par rapport au nombre d'adhérents. Une des plus importantes organisations de chômeurs (« *los piqueteros* ») fait partie de la CTA. Elle est très respectée par les partis traditionnels et largement appuyée par les partis de gauche et de centre gauche.

Les chômeurs et anciens bénéficiaires des politiques sociales d'emploi se sont organisés d'une façon très efficace, sous l'impulsion de la CTA et des partis ou mouvements de gauche. Ils se caractérisent par leur capacité et disponibilité pour les mobilisations de masse, les concentrations, les coupures de routes, les *sit-in* devant les institutions publiques, et les marches qui durent plusieurs jours, réunissant d'anciens militants syndicaux, politiques et des communautés de base de l'Eglise catholique.

Tandis que les « casseroles » manifestent et font des assemblées autogérées sur la Plaza de Mayo, sur les places et carrefours des quartiers résidentiels et dans les quartiers des classes moyennes sans réunir un grand nombre de personnes, les « *piqueteros* » le font de manière massive dans la rue. Les premiers demandent la fin du *corralito*, afin de pouvoir accéder à leurs épargnes en dollars et un contrôle sévère de la corruption, tandis que les *pi-*

*queteros* demandent du travail ou plus spécifiquement des plans *Trabajar* (une sorte de CES ou de TUC, avec une faible rémunération, mais moins organisés) et de la nourriture : *Pan y Trabajo*.

Les casseroliers commencent à être courtisés par les dirigeants des partis politiques de gauche tandis que les autres partis provoquent un rejet très net. Les *piqueteros* par contre, ont de la sympathie envers les partis de gauche avec lesquels les liens se sont renforcés ces derniers temps.

La CGT officielle et le MTA ne participent pas à ces deux types de manifestations. S'agissant des casseroliers – réunis au nom de la critique des partis politiques et notamment des ministres des gouvernements Menem et De la Rúa les considérant comme ineptes et corrompus – ils les perçoivent comme un secteur social étranger aux travailleurs et même antagoniste. Par leur niveau de ressources et leurs conditions de vie, ils sont loin des *piqueteros*.

La CTA considère les casseroliers comme une expression des classes moyennes qui prennent conscience de la crise. Des luttes revendicatives communes avec les salariés lui semblent possibles sur certains points ; les *piqueteros* ont même essayé de faire converger leurs manifestations (« un même combat ») sans les confondre.

---

### Gagnants et perdants

#### **Qui sont les gagnants ...**

Les gagnants des premiers mois du nouveau mode de développement sont tout d'abord les débiteurs (gros et petits) des crédits en dollars contractés envers les institutions financières localisées en Argentine. Mais, devant les critiques de

l'opinion publique, un coefficient d'indexation sera appliqué aux dettes selon l'indice des prix en plus d'un taux d'intérêt régulé par le ministère de l'Economie. Il faut se rappeler que le taux de change officiel est fixé à 1 = 1,40 et que sur le marché libre, le dollar flotte à un taux voisin de 2,00-2,2 pesos par dollar.

Les exportateurs se trouvent, eux aussi, parmi les gagnants parce qu'ils pourront échanger les dollars acquis par le commerce sur le marché libre, c'est-à-dire à 2,00 pesos ou plus selon l'évolution de la devise et au moment de leur choix. A la date d'écriture de cet article (début mars 2002), seuls le pétrole brut et ses dérivés sont taxés à 20 % de leur prix à l'exportation mais les entreprises étrangères ont reporté ce prélèvement sur les prix intérieurs.

#### **... et qui sont les perdants ?**

Jusqu'à ce jour les perdants sont, tout d'abord, tous les épargnants en dollars, les petits et les grands, les publics et les privés confondus, parce qu'ils ont des restrictions pour retirer de l'argent qui est resté bloqué et que le taux de change appliqué est de 1,40, loin du taux payé sur le marché libre. Ils revendiquent (en permanence et bruyamment) au nom du droit de propriété privée, soutenus par les médias. La Banque centrale continue à maintenir ces restrictions parce qu'elle craint une ruée vers le peso et les dollars, alors que les banques ne peuvent pas rembourser l'argent par manque de billets. Elle veut éviter ainsi une faillite en chaîne. Le paradoxe consiste en ce que toutes les mesures financières adoptées pendant la décennie 1990 pour favoriser la concentration et la pénétration des banques de capital étranger étaient justifiées par leur capacité à faire face rapidement et sans

## ARGENTINE

défaut aux demandes de leurs créanciers en mobilisant l'argent des maisons mères.

Les petites et moyennes entreprises souffrent, elles, pour des causes diverses : d'abord par la récession, et ensuite parce que maintenant il est plus difficile d'obtenir des crédits à des taux d'intérêt faibles, compte tenu du manque de liquidité. Beaucoup de ces entrepreneurs ont été piégés dans le « *corralito* » et ne peuvent pas disposer de leur argent pour régler leurs achats, assurer le paiement des salaires, payer les impôts et leurs dettes.

Le secteur industriel est également affecté. La désindustrialisation (processus initié avec le coup d'Etat de 1976 et renforcé depuis 1991) avait rendu toutes les branches d'activité très dépendantes envers les importations des équipements et des matières premières. Le brusque arrêt des importations provoqué par la dévaluation freine la production par insuffisance de matières premières, de biens, intermédiaires et de pièces de rechange. Les importateurs se trouvent ainsi dans la situation de voir augmenter les prix de leurs produits devant une demande qui se rétrécit avec la récession qui frappe l'économie du pays depuis 1998. En plus de la récession, l'incertitude et l'instabilité les obligent à offrir des crédits avec des délais considérables et à un taux de change fixé actuellement, qui a toutes les chances d'augmenter au moment des recettes. Cette situation les incite à augmenter les prix, par précaution, avec un impact inflationniste. Théoriquement, la fermeture de l'économie aux importations étant donné la récession, le manque de devises et le nouveau taux de change, pourraient faire re-démarrer un processus de substitution des importations industrielles, mais cela prendra du temps et exigerait une politique publique spécifique.

Les banques ont actuellement des difficultés à cause de la forte différence entre les taux de change appliqués à leurs créditeurs et à leurs débiteurs. L'unique banque de grande dimension (Galicía) qui est restée dans les mains des capitalistes nationaux est en grave difficulté et tout fait prévoir qu'elle devra être vendue ou fusionnée cette année. Compte tenu de l'importance du secteur financier, le gouvernement prépare une série de mesures pour compenser cette situation et éviter la faillite, la fermeture et/ou la délocalisation des banques étrangères. Aucune d'entre elles n'est maintenant en condition de permettre le retrait sans limites de tous les dépôts, comme le demandent les clients.

Auparavant, les entreprises de service privatisées avaient la possibilité légale de fixer les tarifs en dollars et de les ajuster selon le taux d'inflation nord-américain. Cela leur avait permis des taux de profits très élevés donnant lieu à des sorties de devises et des transferts vers les maisons mères. Les premières mesures du gouvernement Duhalde ont annulé – ou mis en attente – ces deux clauses ; des contrats de privatisations vont donner lieu à des pressions en vue d'une re-négociation, avec peut-être une actualisation régulée des tarifs fixés en pesos.

Les perdants sont enfin – *last but not least* – les salariés parce qu'ils ne peuvent pas gérer librement leurs dépôts bloqués par les banques tandis que le salaire nominal reste fixe et que l'inflation se déchaîne malgré la récession (4 % pour le mois de février). Ceux qui ont contracté des crédits, bien qu'ils soient « pesifiés » 1 à 1, verront augmenter leur endettement parce qu'il y aura un coefficient d'indexation selon l'inflation et en plus ils devront payer un sur-taux d'intérêt.



---

**La pression des grands organismes internationaux**

Le FMI a changé rapidement d'attitude envers l'Argentine en 2001, après une décennie d'accord avec la convertibilité. Le Fonds avait fourni d'importants crédits et des conseils de politique économique, dans un contexte d'étroites relations du président Menem avec le gouvernement des Etats-Unis. Les changements de la politique économique argentine dans un sens opposé aux désirs de la nouvelle direction du FMI, la rigidité du taux de change (convertibilité), et surtout l'incapacité à respecter à plusieurs reprises des engagements signés et à payer les dettes, ont durci sa position depuis quelques années. Pour libérer des fonds, dont l'Argentine a besoin pour éviter la faillite des banques et une nouvelle dévaluation, le FMI exige « comme préalable que le pays règle rapidement l'ensemble de ses problèmes » :

- une forte réduction du déficit fiscal au niveau national et surtout du déficit des provinces par la voie d'une forte diminution des dépenses (cela veut dire du nombre des salariés et de leurs rémunérations) ;
- une réforme fiscale pour augmenter les recettes et réduire de manière significative l'évasion (afin de disposer de manière régulière des fonds suffisants pour payer la dette externe) ;
- le libre flottement du dollar sans intervention directe de l'Etat ;
- la libération des dépôts bloqués par les banques, même si cela implique une restructuration du système financier et la faillite de quelques-unes ;
- une reprogrammation crédible du paiement de la dette externe après la déclaration du défaut (qui devrait se faire avec une réduction du capital et une diminution des intérêts) ;

- un plan économique de croissance soutenable.

Le gouvernement nord-américain ne cesse de critiquer les mesures de politique économique adoptées récemment, et qui ne sont pas totalement conformes aux postulats du FMI. Son avis favorable est une condition préalable pour que le FMI décide d'octroyer une aide.

Vers la fin février et au début mars 2002, le gouvernement a réussi à satisfaire deux des exigences du FMI, après de difficiles négociations.

Un accord entre la nation et les provinces pour la co-participation aux impôts : les provinces ont accepté de s'engager à réduire sensiblement leur déficit et le gouvernement n'est plus obligé de transférer un minimum de fonds chaque année. Il y aura des transferts seulement s'il y a une augmentation des recettes fiscales. Cet objectif est difficile à atteindre, surtout dans une période récessive.

Le Congrès (avec l'appui des partis justicialiste, radical et une fraction du FREPASO mais avec l'opposition des partis de droite et de gauche) a approuvé le budget 2002, avec l'engagement d'une forte réduction du déficit par la réduction des dépenses malgré la prévision d'un taux d'inflation de 15 % et un taux de -5 % de diminution du PIB. Le FMI considère insuffisant le montant de réduction du déficit budgétaire et très optimistes les objectifs en matière de (dé-) croissance du PIB et d'inflation. Devant ses pressions et les conditions posées, il n'est pas à exclure que d'autres mesures d'ajustement soient décidées dans la période qui reste jusqu'à la nouvelle élection présidentielle.

Les organisations syndicales vont être confrontées cette année à d'importants défis : l'augmentation du taux de chô-

## ARGENTINE

mage, le redémarrage de l'inflation, l'impossibilité d'obtenir des augmentations salariales compensatrices, la réduction des salaires nominaux dans le secteur public, surtout dans les provinces et les municipalités. Les dotations budgétaires et de nouveaux impôts, que le gouvernement se propose d'appliquer aux entrepri-

ses ayant fait de gros profits en 2001, devraient permettre d'aider les chômeurs et quelques catégories spécifiques de la population active dans le cadre d'un contrôle renforcé pour éviter le clientélisme et le détournement des fonds de la part de ceux qui gèrent des plans *Trabajar*.

